

ARRETE N° 6438/A/302 /MINEDUB DU 21 SEPT 2018
 Portant nomination d'un Responsable dans les services déconcentrés
 du Ministère de l'Education de Base.

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE,

- Vu la Constitution ;
 Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
 Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
 Vu le décret n° 2011/409 du 09 décembre 2011 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
 Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
 Vu le décret n° 2012/268 du 11 Juin 2012 portant organisation du Ministère de l'éducation de Base,

ARRETE :

Article 1^{er}.- Est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé au poste ci-après dans les Services Déconcentrés du Ministère de l'Education de Base :

DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION DE BASE DU CENTRE

**INSPECTION REGIONALE DE PEDAGOGIE CHARGEE DE
 L'ALPHABETISATION, DE L'EDUCATION DE BASE NON FORMELLE ET
 DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES**

Inspecteur Pédagogique Régional: Madame **OLAMA NOAH, née MANGA ONDOUA Gisèle**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, Matricule **585 157-Q**, précédemment Chef de Service du Sport et des Activités Post et Péricolaires à la Délégation Départementale de l'Education de Base du Wouri, en remplacement de Madame MENDJANA, née BEKONO Adèle Nathalie.

Article 2 : L'intéressée aura droit aux avantages de toute nature, prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le 21 SEPT 2018



Le Ministre de l'Education de Base,

YOUSOUF, née HADIDJA ALIM

